



CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT FLORENT

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 20 septembre 2007**

Co-Présidents : Catherine REYSSAT ; Jean NEBAS.

Elus municipaux : Michel GENDREAU.

Membres : Jacques ARTHUR ; Ghislaine BERTHEAU ; Bruno BLANCHARD ; Robert BONNIFET ; Agnès CANTIN ; Roland COLLOT ; Jacques DUBE ; Sylvie DUPUIS DULUC ; Jean-Claude GAUDIN ; Mireille GUERINEAU ; Francis MATHIEU ; Jean-Michel MINIOT ; Rémy PERRIN ; Gérard RICHARD ; Jean-Paul RICHET ; Anne RIFFAUD.

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Laurence FAUCON ; Sabrina ROUSSEAU ; Nicole DESCAZAUX.

Excusés : Rodolphe CHALLET ; Christabelle CHOLLET ; Sylvie DUBUC ; Claude EPAMINONDAS ; Danièle GANDILLON ; Michèle LE FRIANT ; Gérard MACKÉ ; Sylvie MIOT ; Jacques THOLLET.

Absents : Karine CASAMAYOU ; Yannick KERVRAN ; Olivier LE MAUR ; Sylviane SALAUN.

Public : 28 personnes.

Ordre du jour :

- Approbations du Compte-rendu de la séance précédente.
- Présentation du projet de la Tranchée par le promoteur AKERYS et des aménagements voirie par la Ville.
- Point sur la place Georges Renon.
- Rapport des commissions.
- Questions et informations diverses

1/ Approbation du compte rendu de la séance du 20 juin 2007.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Présentations du projet immobilier à la Tranchée par le promoteur AKERYS et des aménagements voirie

1- Présentation du projet immobilier à la Tranchée par M. Genaud et M. Morosini, AKERYS Promotion.

Le lotissement sera implanté sur le terrain qui appartenait à l'ADAPEI. Le permis a été déposé en Mairie et approuvé en mai 2007.

Les travaux de démolition des bâtiments de l'IME sont prévus à l'été 2008 pour une durée de 10 à 12 mois.

a) Circulation :

AKERYS Promotion désire prendre contact avec le conseil de quartier avant le début des travaux, afin d'organiser et prévenir les riverains des allers et venues des camions.

Les travaux se feront en plusieurs phases :

- Chantier de démolition, qui occasionnera beaucoup d'allers et venues de camions afin d'évacuer les gravats,
- Le terrassement : le terrain étant plat, il n'y aura pas de mouvement de terre, donc peu de gros engins.
- Le gros œuvre : construction de la pré-dalle. Cette phase durera 3 à 4 mois,
- Le second œuvre : ne circuleront que des véhicules légers.

b) Lotissement :

L'accès du lotissement sera bordé d'arbres et muni d'un portail électrique. Les bâtiments composés de 72

appartements seront un mélange de toitures terrasses et tuiles.
Les toits tuiles : R+1, l'équivalent d'une maison traditionnelle,
Les toits terrasses : R+2, rez-de-chaussé + un étage.

Les 72 appartements seront composés de :

- 1 type 1 (studio),
- 33 types 2,
- 38 types 3

Le promoteur financera un poste de transformateur. Ce poste est nécessaire pour alimenter l'opération mais servira aussi de bouclage sur le quartier de la Tranchée.

c) Stationnement

Dans l'enceinte du lotissement, 102 places de parking sont prévues afin qu'il n'y ait aucun véhicule de stationné à l'extérieur. Ainsi, les places seront personnalisées et attribuées selon les appartements :

- logements T3 : 2 places,
- logements T2 : 1 place ½,
- logement T1 : 1 place.

Quelques stationnements pour les visiteurs sont aussi comptés.

d) Gestion

La société AKERYS gère ses opérations pour une durée de dix ans. Ils gèrent les bâtiments, avec obligation d'entretien des locaux et des espaces verts.

e) Acquisition

Les foyers qui achèteront ces appartements en défiscalisation seront engagés pour une durée de 9 ans. Au-delà de cette période, les propriétaires pourront les revendre.

2- Présentation des aménagements voirie envisagés par la Ville par Michel Gendreau et Fabrice Dartayet du service voirie.

La Municipalité en concertation avec le conseil de quartier et les habitants de la Tranchée, a décidé pour la troisième année, de mettre un programme d'aménagement du quartier et investir 50 000 € par an.

Fabrice Dartayet propose un plan d'aménagement afin de pouvoir demander l'avis des riverains.

La Grande rue de la Tranchée est relativement étroite (4 mètres de large). Le service voirie a privilégié un aménagement à sens unique. De plus, il ne sera pas possible de faire des trottoirs et matérialiser des stationnements tout le long de la rue, sachant que les trottoirs doivent être aux normes pour les handicapés, soit 1,30 mètre de largeur. Aussi, la rue à sens unique permet de créer un itinéraire piéton sécurisé.

a) Propositions

La première idée est de mettre en place deux bordures de chaque côté, afin de canaliser une voie de circulation centrale. Il a été noté qu'il n'y a pas assez de dégagement pour créer des cases de stationnements, hormis à l'entrée de la rue. Sur la deuxième partie, la proposition serait de créer un trottoir sur la partie sud et laisser la partie nord, car cette zone est moins favorisée pour le stationnement.

La deuxième idée est de refaire le revêtement et de laisser en état la rue sans créer de trottoir ni de stationnement. Le quartier de la Tranchée n'étant pas en Centre-Ville, les rues sont principalement utilisées par les riverains.

b) travaux

Il est proposé de commencer les travaux d'aménagement sur la première partie de la rue en 2008, afin de permettre l'approvisionnement du chantier sur la deuxième partie. Cela limitera les dégradations de chaussée. La deuxième partie de la rue sera refaite à l'été 2009, c'est-à-dire, à la fin du chantier du lotissement.

Michel Gendreau propose d'organiser une nouvelle rencontre sur place avec les riverains

3/ La place Georges Renon

L'Adjoint au Maire et le service Espaces verts se proposent de venir présenter l'esquisse définitive au conseil de quartier de décembre. Une rencontre avec la commission espaces verts doit être programmée à la mi-octobre afin de finaliser le projet pour la seconde semaine de novembre. Une consultation des entreprises devrait avoir lieu en décembre. Le début des travaux est envisagé courant février 2008, pour une durée de six mois.

4/ Rapports des commissions

Commission voirie

- **Carrefour St Symphorien/ Tardy** : Priorité 2008. Etude de faisabilité. Le bureau d'études sera désigné avant la fin de l'année englobant :
 - carrefour,
 - agrandissement du cimetière,
 - espace vert rejoignant le tennis
- **Carrefour St Symphorien/ rue Berthet** : demande de suppression du poteau EDF
- **Rue de la Mude** : demande de réfection. Une fiche de proximité a été établie. Une rencontre sur site doit être programmée avec la commission voirie.
- **Carrefour Goise/ Jean Jaurès** : demande d'obstacles afin d'empêcher les véhicules de se stationner et rouler sur le trottoir. Une fiche de proximité a été établie. Une rencontre sur site doit être programmée avec la commission voirie.
- **Rue de la Broche** : le regard d'électricité est parti.
- **Rue Parmentier/ St Symphorien** : demande de nettoyage du regard des eaux pluviales.

Réponse : du ressort de la CAN.

- **Rues des Fiefs Carillon, Filladeau, Fiallerie, des Prés du Pairé, de la Mude** : demande d'élagage.

Réponse : prévu semaine 39.

- **Bd Charles de Gaulle** : l'élagage doit être faite semaine 39
- **Rue Victor Schoelcher** : cette rue est privée appartenant à la Ville et ouverte au public.
- **Rue Jean Jaurès** : le passage protégé est prévu avant la fin de l'année.
- **Impasse Saint Symphorien** : cette voie est privée. L'entretien est donc à la charge de la co-propriété.
- **Carrefour des Pèlerins/ Jean Jaurès** : A l'issue de la visite sur site, la décision a été prise de faire un essai consistant à supprimer l'arrêt « stop » existant sur la rue des Pèlerins, mettre un « stop » sur la rue Jean Jaurès pour les véhicules venant du Sud et courber la voie pour obliger les automobilistes venant du Nord à ralentir. La période de mise en œuvre de l'essai est fixée du 1^{er} octobre 2007 au 7 janvier 2008. La date de début d'essai a été changée à la suite des remarques du bureau. Il a été demandé un prolongement jusqu'au conseil de quartier de décembre. Les riverains recevront un Info Quartiers prochainement.

Commission espaces verts

- **Ronds points à l'entrée de la Ville** : la demande a été transmise au conseil général.

5/ Questions et informations diverses

- **Ecole Pasteur** : le portillon de l'école reste ouvert
- **Rue de la Fragnée** : travaux d'assainissement prévus en novembre.
- **Aire de jeux** : une réunion de restitution au groupe de travail inter quartier « aire de jeux » doit se tenir le 9 octobre à 18h en Mairie en présence du cabinet d'étude.
Jacques Arthur et Sylvie Dupuis Duluc se portent volontaires pour faire partie de ce groupe de travail.
- **Monument aux Morts** : la remise en état du monument doit être terminée la première semaine d'octobre.
- **Recensement des impasses** : rencontre avec la CAN le mardi 2 octobre de 9h à 12h à la Mairie de Quartier.

6/ Dates des prochaines réunions

- ☞ **Bureau** : jeudi 22 novembre à 18h30 à la Mairie de Quartier de Saint-Florent.
- ☞ **CQ** : mercredi 19 décembre à 20h30 à la MCPT de Saint-Florent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levé à 22h30.

sp